

11 juin 2021 -16:11

Appartient à [Conseil des ministres du 11 juin 2021](#)

## Extension du congé de naissance pour le personnel opérationnel des zones de secours

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal étendant le congé de naissance pour le personnel opérationnel des zones de secours.

Les notifications budgétaires fédérales prévoient que le congé de naissance sera progressivement porté de 10 à 20 jours, tant pour les travailleurs salariés que pour les travailleurs indépendants. Dans ce cadre, le congé de naissance octroyé au personnel opérationnel des zones de secours est porté à 20 jours.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

*Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 19 avril 2014 relatif au statut administratif du personnel opérationnel des zones de secours en vue de l'extension du congé de naissance*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique  
Rue de la Loi, 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 488 0511  
<https://verlinden.belgium.be>  
[kabinet.verlinden@ibz.fgov.be](mailto:kabinet.verlinden@ibz.fgov.be)

Marie Verbeke  
Porte-parole  
+32 473 85 16 68  
[marie.verbeke@ibz.fgov.be](mailto:marie.verbeke@ibz.fgov.be)